



Le Mot du Maire

La fin d'année étant proche, vous ne manquerez pas de recevoir prochainement la visite de certains services à l'occasion des étrennes pour vous remettre leur calendrier 2018. Ces services sont au nombre de trois. Il s'agit du facteur que vous connaissez tous, des ripeurs ou éboueurs de l'entreprise SEPUR (entreprise travaillant pour le SMIRTOM pour la collecte des déchets ménagers) et des pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise. Aucun autre service ne passera vous solliciter.

Je vous conseille donc la prudence et la vigilance.

Demandez la carte professionnelle de l'interlocuteur si vous ne le connaissez pas et ne le faites pas rentrer dans votre domicile.

Si vous avez des doutes, renseignez vous auprès de vos voisins, de la mairie voire même de la gendarmerie.

Ces consignes sont les mêmes pour toute personne inconnue qui se présente à votre domicile.

DHP

Sortie du CCAS



Le 13 septembre dernier, les seniors partaient de bon matin à la découverte d'Amiens sans se laisser impres-

sionner par le temps nuageux. Après une visite guidée de la cathédrale en matinée, tous se retrouvaient dans un sympathique restaurant situé sur les quais. Le déjeuner servi dans une ambiance chaleureuse fut ensuite suivi d'une promenade en barque dans les célèbres hortillonnages, site unique en France de jardins flottants presque en pleine ville. La pluie n'est heureusement arrivée qu'à notre départ d'Amiens.



Rue du Moutier

Un collectif de riverains de la rue du Moutier a proposé aux élu(e)s de la commune, d'embellir la rue et de lutter contre la vitesse excessive sur cette voie. Le projet validé consiste en la pose de 8 bacs de type "orangerie" vert amande de 60x60x60 le long de la voie, de part et d'autre, créant ainsi des chicanes susceptibles de réduire la vitesse. Ces bacs seront posés en concertation avec le collectif, afin de prendre en compte les remarques des riverains sur leur positionnement et les difficultés que pourrait générer cet aménagement pour les différents services. Cette action citoyenne se poursuivra par la plantation dans chaque bac d'une plante arbustive tout en permettant aux habitants de la rue d'y planter les végétaux de leurs choix, par la suite l'entretien se fera en concertation entre le personnel, les riverains et les élu(e)s.

Les infos

Bilan MSAP

Alors que la Maison de Service Au Public est ouverte à la Poste depuis un an déjà, la Préfecture a souhaité, conjointement avec la direction de la Poste et les quatre communes valdoisiennes concernées par ce service, faire un bilan. Cette réunion a été l'occasion de noter les points forts et de proposer des mesures pour améliorer les faiblesses. Les quatre maires invités à s'exprimer ont fait état des mêmes constats et la Poste devrait, dans les prochains mois, proposer des évolutions pour faire davantage connaître ce service à tous et étendre son rayon d'action : plus de communication, plus de services.

Stationnement

Le parking du rû perché (rue Montrond) est ouvert depuis deux ans maintenant. Il est régulièrement entretenu par le personnel communal qui tond notamment les emplacements de stationnement. Cependant certains véhicules ne sont jamais déplacés, gênant le travail des agents communaux et nuisant à l'esthétique générale.

Les travaux

Voirie

- **Route de La Goulée**
La communauté de communes a rénové la route de la Goulée courant septembre, son gabarit est resté le même mais les caniveaux et bordurettes doivent permettre à cette voie extrêmement exposée aux ruissellements de conserver sa stabilité.
- **Chemin de Chérence**
La première partie du chemin a été refaite en septembre, la seconde, dans la partie haute, sera rénovée partiellement dans les prochaines semaines.
- **Parking rue du Moutier**
Grâce à l'acquisition par la commune d'une parcelle de terrain attenante à l'actuel parking, ce dernier a été agrandi afin de permettre à de plus nombreux véhicules d'y stationner.

Electricité

- **Test éclairage LED**
Afin de diminuer la consommation électrique de l'éclairage public, la commune procède actuellement à un test sur la place de la mairie ; douze vieilles ampoules de 150 watt ont été remplacées par douze ampoules Led de 50 watt. La grande dis-

parité des installations d'éclairage public ne permet pas de renouveler cette opération aussi facilement sur l'ensemble des 294 lampadaires gérés par la commune mais une étude est en cours afin d'envisager un remplacement progressif et de chercher des aides financières pour en alléger le coût.

- **Enfouissement lignes électriques**

La commune procèdera via le Syndicat Intercommunal Electricité Réseaux et Câbles du Vexin à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques pour les rues Pierre à Poisson, du Château et des Fraîches Femmes (jusqu'au chemin du Talus) à partir de début novembre.

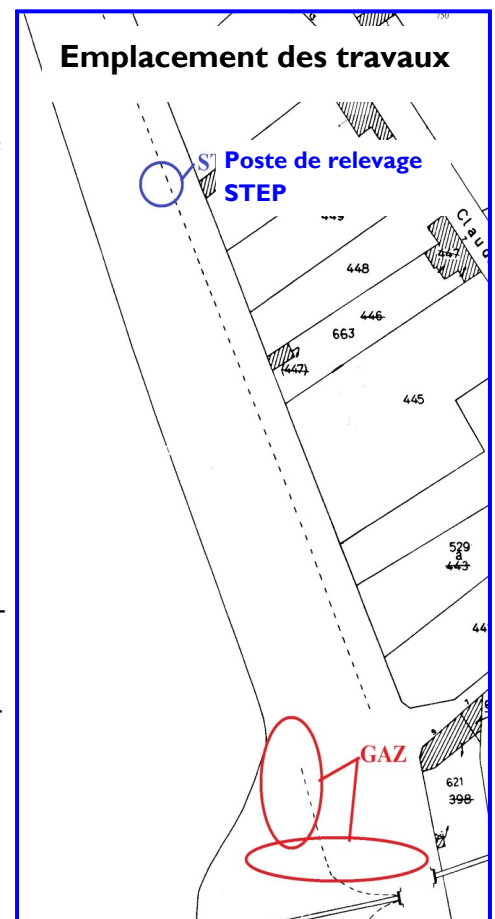
STEP

- **Poste de relevage**

Dans le cadre de la construction de la station d'épuration, des travaux seront effectués sur la canalisation d'eaux usées passant en bord de Seine pour la relier au futur collecteur de l'avenue Claude Monet arrivant à la station. Cela nécessitera de faire une excavation de sept mètres de profondeur sur un diamètre d'une quinzaine de mètres afin d'y installer un poste de « relevage ».

Gaz

Afin de protéger les canalisations de gaz en acier contre la corrosion, GrDF va faire réaliser des travaux en bord de Seine grâce à une protection cathodique. Deux tranchées seront faites de 30 et 20 mètres au départ de l'armoire de soutirage située à côté du pont du rû de Chaudry jusqu'au milieu de l'esplanade. Comme pour les travaux liés à la STEP, la commune sera attentive à une remise en état complète des lieux après travaux.



Les infos (suite) et les échos du Conseil municipal

Frelons asiatiques !

Les frelons asiatiques ont maintenant envahi notre territoire. En un mois, ce sont trois nids qui ont été découverts et qui doivent être détruits très rapidement pour en éviter la prolifération. Pour information ces frelons sont de terribles prédateurs des abeilles et dangereux pour l'homme également. Alors si vous trouvez un nid dans votre propriété sa destruction doit intervenir rapidement. Si besoin, la commune peut vous fournir des adresses d'entreprises spécialisées.



Fleurissement

Les plantes vivaces des rues Soignée et de Seine et la banquette de la Place de l'Eglise sont en cours de renouvellement afin d'offrir un plus bel aspect au printemps prochain.

Inscription électorale

Pour voter là où j'habite, je me réinscris vite !

Vous qui venez d'emménager à Vétheuil (ou avez déménagé à l'intérieur de Vétheuil), venez en mairie avant le 30 décembre 2017 pour vous faire inscrire (ou modifier votre adresse) sur les listes électorales de la commune.

N'oubliez pas de vous munir de :

Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)

Un justificatif de domicile prouvant la domiciliation dans la commune ou le fait d'y résider depuis au moins 6 mois (facture d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...).

Séance du 10 novembre 2017

1. .GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

La compétence devient communautaire à compter du 1er janvier 2018. Le conseil s'interroge sur le montant des taxes qu'entraîne le transfert de compétence à la communauté de communes. Celui-ci a également pour conséquence la suppression du syndicat des rûs alors que les ruissellements dont nos communes sont victimes ne font pas partie de GEMAPI. Cette nouvelle compétence entraîne une modification des statuts de la communauté de communes. Le Conseil, en majorité, s'abstient sur ce vote.

2. . RAPPORT DE LA CLECT

La loi NOTRe emporte le transfert de compétence « zone d'activités économiques », la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a été chargée d'évaluer le montant des charges revenant à la communauté de communes. Elles sont évaluées à 97 677 € au titre des trois ZAE de Magny-en-Vexin. Le conseil approuve à l'unanimité moins une abstention le rapport.

3. .RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE - CIG

La commune participe au groupement de commandes lancé par le CIG permettant d'obtenir des conditions intéressantes pour ce contrat.

4. .EGLISE NOTRE-DAME

Afin de prévoir divers travaux, la commune doit faire appel à un architecte du Patrimoine. C'est le bureau Riccardo Giordano qui est retenu. La commune sollicite une aide de nos partenaires pour réaliser cette étude permettant ensuite la programmation des travaux.

5. . CONVENTION AVEC LE FESTIVAL THEATRAL DU VAL D'OISE

La commune renouvelle son adhésion au festival et prend en charge une partie des frais de la représentation, du 25 novembre subventionnée également par d'autres institutions.

6. . AMENAGEMENT DES BORDS DE SEINE

Afin de poursuivre l'aménagement des bords de Seine, la commune décide de solliciter le PNR pour l'accompagner dans son projet tant d'un point de vue technique que financier.

7. . DELEGUE DU SIERC

A la demande du SIERC, le conseil désigne un délégué supplémentaire, Olivier Rouche et deux délégués suppléants, François Vieillard et Claude Marie Reymond.

Journées du Patrimoine

A l'occasion des journées du Patrimoine, les vétéuillais et les visiteurs ont pu bénéficier de visites guidées de l'église et assister également au spectacle des Camarguais. Spectacle en deux temps : au bord de Seine couronné par la remise



des prix en fin de journée mais aussi lâcher de chevaux dans le village pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Bilan Bac

Quel beau bilan ! 24 595 passagers traversés du 14 avril au 22 octobre 2017 ! On doit ce résultat à plusieurs facteurs sans doute : l'absence d'inondations qui, à la différence de



l'an dernier, n'ont pas paralysé le fonctionnement du bac pendant de longues semaines, à l'attachement de plus en plus prégnant des habitants et des touristes à ce mode de transport si pittoresque et à l'accueil sympathique de nos pilote et matelot. Il est vrai qu'une simple traversée de la Seine entre nos deux rives donne un sentiment d'aventure et un air de

vacances à tous nos passagers.

A noter dans votre agenda

- ◆ **Samedi 18 novembre**
 - 20h30 au foyer rural : concert Jazz Humour XS Quartet
- ◆ **Dimanche 19 novembre**
 - de 15h à 17h30 au foyer rural : ateliers de Noël pour les enfants
- ◆ **Samedi 25 novembre**
 - 20h30 au foyer rural : Théâtre aux champs (FCTVO) présente Fille & soie, avec Séverine Coulon
- ◆ **Samedi 2 et dimanche 3 décembre**
 - Marché de Noël au foyer rural
- ◆ **Dimanche 17 décembre**
 - Après-midi au foyer rural : Noël des enfants, spectacle
- ◆ **Samedi 13 janvier 2018**
 - 17 h au foyer rural : Cérémonie des vœux



MAIRIE DE VETHEUIL

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les
informations
de la mairie

www.mairie-vetheuil.fr

Encore plus rapide !

Vous pouvez vous abonner à la lettre d'informations municipale en vous inscrivant sur le site de la Mairie.

Commune
adhérente



www.pnr-vexin-francais.fr



www.vexinvaldeseine.fr

Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicier-Caputo
Christine Gibaud
Jean-Louis Maury
Dominique Barbier-Cintrat

Illustrations
Michel Caputo